

fut un élève aussi turbulent que paresseux, tout en montrant une intelligence et une pitié qui le reconciliaient avec ses maîtres. Son inclination le portait à se faire prêtre; mais le vœu de sa famille l'appela au barreau: il y entra par docilité. L'amour du travail lui vint avec le succès, et il finit par étudier avec passion non seulement la jurisprudence, mais les sciences exactes. En moins d'un an, il était à même de conduire une étude d'avoué, et déjà on lui promettait dans la procédure un magnifique avenir, quand sa passion pour Mlle Gautier, fille d'un administrateur des vivres, lui fit changer le plan de sa carrière. Il l'épousa à vingt et un ans; elle-même n'en avait que seize.

Il chercha alors à se faire une réputation qui pût assurer sa fortune, et il y réussit. Non content de gagner ses causes devant les juges, il s'essayait à captiver le public par les inspirations de son éloquence. L'éducation qu'il avait reçue, l'indépendance naturelle de son caractère, sa sympathie pour d'illustres infortunés auxquelles son père avait prêté souvent son appui, tout lui inspirait de l'éloignement pour le régime impérial; aussi vit-il avec joie la France, que Napoléon ne pouvait défendre plus longtemps contre les étrangers, échappant au partage dont on la menaçait, se remettre aux mains de ses anciens rois. Il contribua, dans la mesure de son influence, à cette restauration, il proclama à Rennes, en présence des magistrats et des élèves de l'École de droit, la déchéance de l'Empereur et arbora la cocarde blanche. Il en résulta dans la ville un mouvement dont le préfet ordonna d'arrêter l'auteur. Mais M. Berryer, craignant une justice trop expéditive, gagna Nantes où il trouva un asile.

Persécuté pour la cause des Bourbons, M. Berryer ne leur en fut que plus dévoué. Il fit partie des volontaires royaux qui prirent les armes pendant les Cent-Jours pour ramener eux-mêmes l'ancienne dynastie et prévenir les hontes et les malheurs d'une seconde invasion. Mais, malgré tout son dévouement aux principes de la Restauration, il protesta, dès 1815, dans ses plaidoiries, contre les violences des ultraroyalistes. « C'est une honte pour les vainqueurs, disait-il, de ramasser les blessés du champ de bataille pour les porter à l'échafaud. » Il fut l'un des défenseurs du maréchal Ney, et, sans nier sa faute, recommanda en vain sa gloire à la clémence de la royauté. Plus heureux dans la défense de Cambonne, il le fit acquitter, mais il se vit accusé lui-même, devant le conseil de son ordre, d'avoir professé des maximes séditieuses. Louis XVII, touché de la fermeté qu'il avait montrée dans cette circonstance, l'en récompensa en lui accordant la grâce du général Debelle.

Dans le mémoire qu'il publia en faveur des généraux Canuel et Donnadieu, il signala avec énergie le danger des réactions. Même en défendant des royalistes contre des poursuites judiciaires, il professait les maximes d'une sage liberté et protestait aussi contre toute tentative de corruption et de vengeance. « Vous savez, disait-il, acheter les opinions, vous ne savez pas les défendre. » Les plaidoiries pour Lomennais (1826), Chateaubriand (1833), Audry de Puyraveau, Voyer d'Argenson (1834), le prince Louis-Napoléon (1840), respirent la même honnêteté et le même libéralisme.

Ces deux sentiments dominent toute sa vie politique. Envoyé à la Chambre des députés par le département de la Haute-Loire en 1830, il fut le brillant organe, mais non l'instrument passif de son parti. Il rendit des services, mais il ne s'abîma jamais. La première fois qu'il prit la parole dans la discussion de l'adresse: « Voilà un grand talent, » dit M. Guizot; « Voilà une grande puissance, » ajouta Royer-Collard. Quelque temps après on lui offrit une place de sous-secrétaire d'Etat: « C'est trop ou trop peu, » répondit-il.

Après la chute de la branche aînée, il ne suivit pas ses amis dans leur retraite,

mais il déclara qu'à côté des intérêts de la dynastie, il restait ceux de la France à défendre, et consentit à prêter à la Charte nouvelle un serment qu'on lui reprocha et qui gêna plus d'une fois ses mouvements. Il fut, dès lors, le redoutable antagoniste de tous les ministres qui travaillaient, comme Casimir Périer, à faire sortir l'ordre d'une révolution; il les accablait du souvenir de leur origine. « L'ordre! leur disait-il, est-ce à vous de l'invoquer? Vous en avez ruiné les bases en 1830; le principe que vous avez posé alors vous presse aujourd'hui: il vous faut en subir les conséquences. »

On pense bien qu'il combattit les projets de lois relatifs à l'exil des Bourbons, au rétablissement du divorce, au mariage des prêtres, ainsi que toutes les mesures qui tendaient à consolider la monarchie de Juillet. D'autre part, il fit tous ses efforts pour prévenir le soulèvement tenté dans la Vendée par la duchesse de Berri (1832), et voyant ses conseils repoussés, il voulut, pour dernière protestation, s'éloigner de la France. Arrivé à Angoulême et ramené à Nantes, il fut impliqué dans le procès des insurgés de l'Ouest, cité d'abord avec eux devant un conseil de guerre auquel les arracha la Cour de cassation, enfin jugé par la Cour d'assises de Blois et acquitté avec éclat.

Le talent de M. Berryer, comme orateur politique, se déploya dans de célèbres discussions. Il combattit vivement les lois de septembre 1835, la loi sur les associations, l'indemnité américaine, etc.; il traita avec habileté des questions de finances, celle, par exemple, du remboursement de la rente cinq pour cent (1836). Il se trouva un instant allié de MM. Thiers et Guizot dans la coalition contre le ministère Mole (1838-39). Les affaires d'Orient (1840) lui fournirent l'occasion d'un de ses plus beaux discours.

Dans son opposition extrême à la monarchie de Juillet, il semblait parfois autant l'avocat de la Révolution que celui de la Légimité; accusé, en 1835, par MM. Bugeaud, Barthe et Guizot d'être cyniquement révolutionnaire: « Il y a quelque chose, répondit-il, de plus honteux que le cynisme révolutionnaire, c'est le cynisme des apostasies. » Un autre jour on venait d'attaquer sans réserve les hommes et les choses de la Révolution: « Je n'oublierai jamais, s'écria M. Berryer, que la Convention a sauvé mon pays. »

Toutefois pour donner des gages de sa fidélité à son parti, il fit, en 1836, un voyage à Goritz, auprès du vieux Charles X, et, en allant porter, plus tard, ses hommages à Belgrave Square, il encouragea, lui aussi, les félicitations de la Chambre, sans pouvoir les conjurer par sa parole.

En 1848, il fut nommé représentant par le département des Bouches-du-Rhône, le troisième sur dix, et réélu, en 1849, le second sur neuf. Dans nos Assemblées d'origine républicaine, il se renferma dans les questions de finances et d'administration. Il appartenait au comité électoral de la rue de Poitiers et fut un des chefs de cette majorité formée par la coalition des anciens partis monarchiques et qui devait aboutir à la restauration de l'Empire. Il s'efforça, aux derniers jours, de prévenir un tel résultat. Fidèle au régime parlementaire, il prit un rôle actif dans la réunion du X^e arrondissement, où fut proclamée par l'Assemblée nationale la déchéance du président. Il le rappelait lui-même il y a quelques jours, dans une lettre que la France entière a lue et applaudie.

Depuis le coup d'Etat, M. Berryer n'avait touché à la politique que par sa participation aux tentatives de fusion entre les deux branches de la maison de Bourbon, lorsqu'en 1863, il accéda à être porté comme candidat de l'opposition aux élections générales, dans les Bouches-du-Rhône. Il fut élu député du Corps législatif, dans la 4^e circonscription, par 14,425 voix sur 22,513 votants. Le même département lui donna pour collègues MM. Thiers et Marie.

Au milieu des agitations politiques, M. Berryer trouva encore le temps d'être le premier avocat du barreau de Paris. Ses plaidoiries dans des causes civiles ou criminelles sont dans tous les recueils. Ses discours pour Seguin contre Ouvrard, pour Castaing, Dehors, etc., sont restés des modèles.

Le désintéressement de M. Berryer, comme avocat, l'abandon de la clientèle pour la politique, le goût des arts, l'existence somptueuse que lui imposaient ses hautes relations, le réduisirent plusieurs fois à un état de gêne qui le força, en 1836, de mettre en vente sa terre d'Angerville-la-Rivière. Mais une souscription volontaire de ses amis politiques et de ses admirateurs lui rendit son domaine et sa fortune. Il a été nommé bâtonnier des avocats, en 1852. En 1854, élu membre de l'Académie française, en remplacement de Saint-Priest, il ne fit pas au chef de l'Etat la visite imposée par l'usage.

Le caractère politique de M. Berryer ressort de sa vie et de ses actes. Son éloquence se distinguait par l'élevation de l'idée, la noblesse de langage, la soudaine impétuosité des mouvements; elle était servie par un admirable organe à la fois sonore et sympathique. Dans ces dernières années, M. Berryer a plaidé encore, et les affaires de Mmes Celestine Boudet, Gumont-Laforce (1855), de Jeufosse (1857), de M. de Montalembert (1858), de M. Paterson contre la succession de l'ex-roi Jérôme (1861), et plusieurs autres, ont prouvé que le vieux lion n'avait pas perdu sa puissance.

Depuis un mois, M. le comte de Chambord recevait quotidiennement, par le télégraphe, le bulletin de la santé de M. Berryer.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, 23 novembre.

La session législative s'ouvrira vraisemblablement vers le 25 janvier et l'on s'attend à une session très-courte. Le projet de loi relatif au traité entre le Crédit foncier et la ville de Paris, le budget, les vérifications d'élections, quelques lois d'intérêt local, tel sera le bilan de la session qui sera la plus courte de toutes celles que nous avons eues depuis le rétablissement de l'Empire.

Je dois vous mettre en garde contre certains bruits qui tendent à se propager et d'après lesquels la prochaine session devrait défaire en partie ce qu'a fait la session précédente. Ainsi l'on parle de projets de lois qui auraient pour but de modifier dans un sens restrictif les lois sur la presse et sur les réunions publiques. Je crois inutile de vous répéter ce qui se dit ici des discussions qui auraient eu lieu sur ce grave sujet dans les conseils du souverain. Il est possible que l'irritation causée en haut lieu par l'affaire Baudin ait rendu quelque espérance à ceux qui ont été les adversaires des réformes du 19 janvier et qui croient pouvoir encore les faire rapporter. Peut-être aussi quelques personnes ne font-elles courir ces bruits de réaction que pour inquiéter l'opposition et calmer son ardeur.

Toute crainte à cet égard me paraît puérile, et nous en avons la preuve dans ce fait que les hommes qui poussent à la réaction sont tenus à l'écart du pouvoir, comme ceux qui demandent de nouvelles réformes libérales. C'est le système du *statu quo* qui l'emporte aussi bien pour la politique intérieure que pour la politique extérieure. Et ceux qui croient le plus fermement que la guerre éclaterait au printemps sentent leur conviction ébranlée. Le gouvernement se préparerait pour des luttes plus pacifiques et il ferait de la présence de formidables préparatifs pour s'assurer une éclatante victoire électorale.

Vous remarquerez que depuis quinze jours il n'est plus le moins du monde ques-

tion de modifications ministérielles. Je tiens de bonne source à cet égard qu'il n'y aura pas de mutation de portefeuille avant la fin de la session prochaine. L'Empereur aurait tenu particulièrement à ce que M. Pinard fut encore chargé pour la prochaine session de défendre devant les Chambres les actes de son ministère. Il n'y aura donc rien de changé dans le haut personnel administratif.

Je ne puis encore vous dire ce qui adviendra des poursuites dirigées contre un certain nombre de journaux à la suite de l'affaire Baudin; on croit pourtant qu'il y aura plusieurs ordonnances de non-lieu.

Le *Gaulois*, plus heureux que ses confrères, ne sera pas traduit devant les tribunaux, parce qu'on aurait reconnu qu'il avait publié de bonne foi sa fameuse nouvelle sur le complot. Vous verrez que certaines gens regretteront que le procès n'ait pas suivi son cours, parce qu'on aurait peut-être découvert de quelle source lui était parvenu ce sinistre canard: quelques-uns complaisant sur un bon petit scandale. Je vous engage pourtant, le cas échéant, à ne pas accueillir des renseignements de cette nature, et je m'engage à ne pas vous en transmettre. Nous ne rouscirons peut-être pas comme le *Gaulois* à faire reconnaître notre bonne foi.

Les obseques de Rossini ont été célébrés samedi et les billets qui donnaient droit d'entrée à l'église de la Trinité étaient aussi recherchés que ceux d'un théâtre le jour d'une représentation très-extraordinaire. En effet, tout ce que Paris compte d'illustrations musicales avait tenu à l'honneur de venir rendre un suprême hommage au maître des maîtres. Vous pourrez d'ailleurs lire dans tous les journaux les détails de la cérémonie.

Il s'est passé à la dernière réunion publique de la chausée Menilmontant un fait assez important. M. Ulysse Parent, dans un discours sur la nécessité de l'instruction, a placé le nom de M. Gambetta en opposition avec celui de M. Darimon comme candidat éventuel à la députation; et le nom du jeune défenseur de M. Delescluze, dont la véhémence plaidoirie a fait sensation, a été salué de plusieurs sauts d'applaudissements. On dit que la candidature démocratique et radicale de M. Gambetta se trouve ainsi officiellement posée.

Vendredi a été jugée l'affaire de l'étudiant Budin qui, à la suite d'une échouffourée au Quartier-Latin, au mois de mai dernier, avait dû entrer à l'hôpital par suite de coups que lui avaient donnés des sergents; il a été condamné à un mois de prison pour rébellion et injures. De son côté, il poursuit les agents pour coups et blessures; l'affaire viendra dans huit jours; mais le premier jugement nous permet de prévoir quel sera le second.

On m'a montré hier à quatre heures sur le boulevard des Italiens une dame assez forte de taille, habillée de noir, avec force dentelles, accompagnée d'une seule dame. C'était la reine d'Espagne qui passait incognito.

Ch. CAHOT.

CHRONIQUE LOCALE

Le Conseil municipal de Roubaix se réunira demain à cinq heures.

L'ordre du jour porte: lecture du rapport sur le budget de 1869.

Le Conseil municipal de Tourcoing, dans sa séance du 14 novembre, a émis un vœu en faveur du chemin de fer de Somain à Roubaix. Voici l'extrait du procès-verbal relatif à ce vœu:

Un membre du Conseil municipal demande à faire une proposition:

Messieurs,

Si nous sommes bien informés, le Gu-

vernement et la Compagnie du Nord seraient arrivés à un accord pour l'exécution de toutes les lignes de chemin de fer réclamées dans notre département, comme complément du réseau ferré; une seule exception serait faite, et ce serait la ligne de Somain à Roubaix, par Orchies, Cysoing et Lannoy, qui en serait l'objet.

Cette exception serait fâcheuse, car nous n'hésitons pas à dire que de toutes les lignes demandées dans le département du Nord, il n'en est pas de plus utile et nous oserions dire de plus indispensable.

La ligne de Somain à Roubaix n'a pas seulement un caractère local; elle n'a pas seulement pour raison d'être une satisfaction bien légitime à accorder aux cantons de Marchiennes, d'Orchies, de Cysoing et de Lannoy, elle a une portée plus étendue, un caractère plus général, puisqu'elle diminuerait de près de vingt kilomètres le parcours entre Somain et les villes de Roubaix et de Tourcoing.

Or, les rapports entre la gare de Somain et nos centres manufacturiers sont extrêmement considérables, et c'est sur ce point essentiel que nous appelons l'attention du Conseil municipal.

La gare de Somain est la gare d'expédition de tous les charbons du bassin houiller le plus riche du Nord de la France; c'est à Somain qu'arrivent les charbons des Compagnies d'Anzin, d'Aniches, de Douchy, de Vicoigne, et c'est de là qu'ils s'expédient sur notre arrondissement.

Or, une abréviation de parcours de 20 kilomètres réduirait de 30 p. 100 les frais de transport des charbons pour Roubaix et Tourcoing, et ce serait pour nos industriels une économie considérable qui s'éleverait à près de dix francs par wagon de dix mille kilogrammes.

La gare de Somain est la gare d'arrivée de la ligne de Cambrai, St-Quentin, Reims, et, partant, de tout le réseau de l'Est de la France.

Il est à considérer que nos rapports commerciaux avec les localités indiquées sont considérables et de tous les jours. Nous fournissons des laines et des cotons fins aux fabriques de St-Quentin, de Marie-aux-Mines, des Vosges, etc., etc., et ces nombreuses expéditions donnent lieu à un trafic important.

Nous en dirons autant pour Cambrai où se trouve une importante teinturerie alimentée par les fabriques de Roubaix et de Tourcoing.

La nouvelle ligne, non-seulement abrégerait le parcours de 20 kilomètres, mais encore éviterait les pertes de temps qui ne sont que trop fréquentes aux gares de Douai et de Lille.

Un dernier et sérieux argument en faveur de la ligne de Somain à Roubaix, c'est que c'est par Somain qu'arrivent, dans tout le Nord de la France, les quantités considérables de marchandises expédiées de la Bourgogne, de Lyon, de la vallée du Rhône et du littoral de la Méditerranée.

Notre assertion pourrait peut-être paraître hasardeuse, si nous n'étions en mesure de prouver que toutes les marchandises pondéreuses expédiées du Sud-Est de la France sur le Nord, et notamment de Marseille, au lieu de suivre la ligne de Paris-Lyon-Méditerranée, sont dirigées à leur arrivée dans le département de Saône-et-Loire, par les lignes de l'Est, par les gares de Gray, Chaumont, Châlons et Reims, et de là sur Somain.

Les causes de ces détournements de trafic sont faciles à expliquer: la compagnie de l'Est, moins favorisée que la ligne de Paris-Lyon-Méditerranée, a abaissé ses tarifs afin d'attirer sur son parcours un trafic important, et le commerce profite de cette concurrence faite à la ligne directe de Marseille à Paris.

Le chemin de fer de ceinture autour de Paris est évité, de là économie de temps et de dépenses.

C'est donc à Somain qu'arrivent ces longs et fréquents convois de laine et de coton expédiés de Marseille à destination de Lille, Roubaix et Tourcoing, et si une

Dépêches commerciales.

Havre, 24 novembre, 40 h. du matin.
Liverpool hier 20,000 b. très ferme.
Nouvelle hausse 1/8.
Dépêches Amérique annoncent grandes gelées.
Manchester plus ferme, continue travailler en plein.
Havre bonne demande, 4130 balles, prix haussant.

Liverpool, 24 novembre, 3 h.
Marché très-ferme.
Ventes 15,000 balles.
Midling Louisiana 11 3/8.

Havre, 24 novembre.
Marché animé.
Ventes 3000 balles ou plus.
Omra 103 à 105 francs.
Amérique livrable haussant.

Théâtre de Roubaix.

Jeudi 26 novembre.

Première représentation de
OU L'ON VA, comédie nouvelle en 3 actes, en prose.
LES PETITS MOYENS, comédie vaudeville en un acte.

Ordre: 1^o On l'on va; 2^o Les Petits moyens.

Les bureaux s'ouvriront à 7 h. 1/4; on commencera à 7 h. 3/4.

bruit de leurs pas. Mais bientôt leurs voix s'élevèrent de nouveau; on croirait entendre le mugissement des vents d'hiver. Je regardai longtemps la bière qui s'éloignait dans l'ombre des palais; le cortège se mouva lentement à la lueur des torches, comme un immense serpent.

« C'était un prêtre, » dis-je à mon hôte, au moment où elle fermait la fenêtre.

« Non, signor, mais un jeune homme qui n'avait pas été marié; et, en qualité de célibataire, on l'a revêtu du costume ecclésiastique. »

« Ainsi, » ajouta la jolie Enrica, « si je mourais à présent on m'habillerait de blanc, et mon cercueil serait suivi d'un cortège de nonnes. »

« Puisse ce jour être bien loin encore, Enrica! »

Elle prend ma main et la serre tendrement.

Une jeune fille italienne ne craint pas de parler de la mort, et nous en parlions encore en rentrant au salon, ma main toujours dans la sienne.

Arriva la semaine sainte. Jamais Enrica ne m'avait paru aussi aimable qu'avec ce costume noir, sous ce long voile de deuil. Sur les dalles de St-Pierre, où des milliers de fidèles semblaient former des groupes peu nombreux, tellement est vaste ce temple magnifique, je la contemplais agenouillée à côté de sa mère, les yeux baissés vers la terre, les lèvres murmurant des prières, et toute sa personne tremblante d'une profonde émotion.

Le soir du vendredi saint, je me dirigeai vers la chapelle Sixtine. Enrica m'accompagna et regarda avec moi les figures décharnées du Jugement de Michel-Ange.

On chante le *Miserere*. Les douze candélabres sont éteints l'un après l'autre, et l'office continue. Le soleil est couché; les fenêtres ne laissent arriver jusqu'à nous que la lueur rougeâtre du crépuscule. On fait une pose; un cardinal, en manteau écarlate, récite une courte prière, tout le monde s'agenouille, et la psalmodie lente et triste recommence, et se renforce peu à peu, jusqu'à faire retentir toute la chapelle et trembler la galerie du chœur; et puis elle s'apaise de nouveau, et l'on n'entend plus que le gémissement d'une seule voix, si plaintive et si navrante que le cœur vous fait mal, et que les larmes vous viennent aux yeux, — car le Christ est mort!

Et un moment où ce gémissement paraît sur le point d'expirer, une autre voix s'en empare, et le continue aussi plaintif qu'auparavant. Et, lorsque vous vous attendez enfin au silence, trois voix douces, graves, émouvantes, commencent la lamentation, qui se change bientôt en cris de désolation, auxquels prend part la multitude entière. Des chants harmonieux les interrompent de temps en temps, comme pour laisser à la douleur le temps de reprendre des forces. Puis tout fait place de nouveau au gémissement d'un seul chanteur, gémissement tremblant et entrecoupé, comme si des larmes cherchaient à étouffer, mais continuant toujours, comme si le désespoir refoulait les larmes.

Il faisait nuit complète lorsque nous sortîmes de la chapelle. Nous n'entendions autour de nous que des chuchotements; personne n'osait élever la voix. Enrica n'ouvrit pas la bouche, — et pour moi je ne trouvais pas un mot à dire.

Des affaires urgentes m'appelaient loin de Rome. Je devais partir après Pâques; mais je n'aimais pas à parler de mon départ, ni même y penser. Rome, cette antique cité, avec ses palais en ruines, devient bientôt chère à votre cœur; on ne s'en arrache qu'à regret. Et mon Enrica, avec ses beaux cheveux retenus par une résille de soie, ses yeux si doux, sa main si blanche, et les veines bleues qui courent sur ses tempes... Hélas! Pâques arrive trop vite!

Le lendemain j'apporte à la maison mon dernier bouquet de fleurs, avec une petite baguette d'un travail précieux. Il n'y a plus de feu dans le salon, car les beaux jours sont revenus; mais tout le monde y est réuni.

Je les ai entendus s'agiter de bonne heure le matin de ce jour où je dois partir. Moi-même j'ai peu dormi. Jamais Enrica n'a été aussi séduisante que dans cette simple toilette du matin, avec ce bouton rose qui pare sa poitrine. Elle me le donne d'une main tremblante. C'est le dernier que je recevrai d'elle. Je ne la remercie pas; cela m'eût été impossible. Elle le sait; ses yeux sont pleins de larmes.

Le vieillard m'embrassa: c'est la coutume à Rome; mais cette coutume ne s'étend pas aux jeunes filles. En descendant le Corso, je me retournai pour regarder le balcon où je l'avais vue au carnaval avec son sombrero brun et sa plume blanche. Je savais bien qu'elle serait là! Mes regards ne peuvent se détacher de cette suave vision; et lorsque mes yeux ne peuvent plus l'apercevoir, mon cœur la retrouve encore dans ma mémoire.

A midi, la voiture s'arrêta à Soracte, qui domine la campagne romaine. Il y avait à quelques pas de la route un vieux sapin. Là je m'assis à l'ombre, et tournai mes regards vers Rome.

Il me semble voir Enrica dans sa toilette de ce matin; mais le bouton de rose était sur mon cœur. Je crus entendre sa voix argentine; mais les paroles de ses chants étaient pleines de tristesse. Si dans ce moment quelque voiture avait passé, se dirigeant vers Rome, je ne dis pas que je n'y serais pas monté pour retourner auprès d'Enrica, et ne plus jamais la quitter.

Mais le vetturino m'appela: je jetai un dernier regard sur le dôme gigantesque qui garde la ville éternelle; puis nous descendîmes au galop la route qui conduit à Pérouse et au lac Trasymène.

Combien de fois depuis ce jour ne me suis-je pas repenti de mon départ? Où trouver ailleurs un bien plus précieux qu'Enrica? Quel bonheur vaut celui d'être aimé ainsi? Pouvais-je espérer un sort meilleur que celui que j'eusse partagé avec cet ange de candeur et de tendresse? Ah! quand le bonheur s'offre ainsi à porter de la main, pourquoi le laisser échapper?

Chère Enrica, si tu savais mes regrets loin de toi! Mais es-tu seulement encore au nombre des vivants? Peut-être es-tu pris ton vol vers ces régions silencieuses où dorment en paix tous ceux qui sont bons.

Imité d'ISAAC MARVEL, par Ed. SCHEFFER.

FIN.